# 95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football



N°680 - ÉDITION DU 29 MARS 2024



# 43 222 Licenciés



Arbitrage! Début de la phase test





# Save the Date

15ÈME SÉMINAIRE DES PRÉSIDENT(E)S DE CLUB



JOURNÉE NATIONALE DES BÉNÉVOLES

UN WEEK-END EXCEPTIONNEL!



# **ACTUALITÉS COMMISSIONS**

- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des Compétitions
- Organisation des Compétitions section Féminines U14F à Seniors F
- Organisation des Coupes Départementales
- Football d'Animation
- Football d'Animation section **Féminines**
- Futsal
- CDIF
- Terrains et installations sportives
- Finances
- Désignation des Délégués





















# STATUTS ET RÈGLEMENTS

**COMMISSION DU 25 MARS 2024** 

**<u>Présents</u>**: MM LETELLIER -BAILLIEZ - FAUGERON

**Assiste**: M VERECQUE

#### **INFORMATIONS**

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

#### **EVOCATION**

#### REPRISE DU DOSSIER MARLY LA VILLE ES

Match n°26561437 du 17/03/2024 U16 D3.E JS PONTOISIENNE 21 / ENT MARLY FONTENAY 22

Date de la demande d'évocation : 18/03/2024

Demande d'évocation du club de MARLY LA VILLE ES sur l'inscription et la participation du joueur T. Abdoul Kadri licence n°9602830683 à la rencontre citée ci-dessus susceptible d'être suspendu.

Le club de la **JS PONTOISIENNE** n'ayant pas répondu dans les délais. (Amende 20 €)

La commission dit demande d'évocation recevable et fondée.

Motif: inscription d'un joueur suspendu sur la feuille de match de la rencontre cité ci-dessus.

La commission dit match perdu par pénalité au club de la JS PONTOISIENNE 21 pour en attribuer le gain au club de ENT MARLY FONTENAY 22.

AMENDE : 100€ au club de la JS PONTOISIENNE pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu.

CREDIT: MARLY LA VILLE ES: 43,50 € DEBIT: JS PONTOISIENNE: 53,50 €

JS PONTOISIENNE 21:0 BUT - 1 POINT

**ENT MARLY LA VILLE FONTENAY ES 22:1 BUT 3 POINTS** 

De plus la commission inflige un match de suspension ferme au **joueur T. Abdoul Kadri licence n°9602830683** à date **d'effet le 01/04/2024**.



#### REPRISE DU DOSSIER ST PRIX ES

Match n°25905724 du 03/03/2024 ANCIENS D2.A BELLOY ST MARTIN 31 / PUISEUX LOUVRES 95 31

Date de la demande d'évocation : 20/03/2024

Demande d'évocation du club de ST PRIX ES sur l'inscription et la participation du joueur A.T. Boudjemaa licence n°9603285054 à la rencontre citée ci-dessus susceptible d'être suspendu.

Le club de **PUISEUX LOUVRES** ayant répondu dans les délais.

La commission dit demande d'évocation recevable et fondée.

Motif: inscription d'un joueur suspendu sur la feuille de match de la rencontre cité ci-dessus.

La commission dit match perdu par pénalité au club de **PUISEUX LOUVRES 31** pour en attribuer le gain au club de **BELLOY ST MARTIN 31.** 

AMENDE : 100€ au club de **PUISEUX LOUVRES** pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu.

CREDIT: ST PRIX ES: 43,50 €
DEBIT: PUISEUX LOUVRES: 53,50 €

PUISEUX LOUVRES 31:0 BUT - 1 POINT BELLOY ST MARTIN 31:1 BUT 3 POINTS

De plus la commission inflige un match de suspension ferme au joueur A.T. Boudjemaa licence n°9603285054 à date d'effet le 01/04/2024.

#### REPRISE DU DOSSIER ROISSY EN FRANCE

Match n°25894749 du 16/03/2024 U14 D2.A FOSSES FU 21 / PERSAN US 22

Date de la demande d'évocation : 17/03/2024

Demande d'évocation au motif : Acquisition d'un droit indu par une infraction répétée aux règlements

Concerne le Club de PERSAN US en U14 D2.A

Match du 16 décembre 2023 US PERSAN 22-GARGES FCM 21 : les joueurs NKUISSI Aaron licencié sous le numéro 9602246394 et BA Ibrahim sous le numéro 2547743766 ont participé à la rencontre du 16/12/2023 alors qu'ils ont participé avec l'équipe supérieure lors du dernier match officiel de celle-ci en date du 9 décembre 2023 PERSAN US 21-ARGENTEUIL FC 21. L'équipe supérieure ne jouait pas le même jour et le lendemain.

Match 25894749 du 16 mars 2024 FOSSES 21- US PERSAN 22 : les joueurs BENOSMANE Amine licencié sous le numéro 2547664887, COLAS Evan licencié sous le numéro 2548298030, BENOSMANE Chahin licencié sous le numéro 2547650412, ZRARI Yassine licencié sous le numéro 2547938856, NKUISSI Aaron licencié sous le numéro 9602246394 et BA Ibrahim sous le numéro 2547743766 ont participé à la rencontre alors qu'ils ont participé dans l'équipe supérieure lors du dernier match officiel de celle-ci en date du 9 mars 2024

ARGENTEUIL RC 22- US PERSAN 21. L'équipe supérieure ne jouait pas le même jour et le lendemain.

Le club de **PERSAN US n'ayant** pas répondu dans les délais. (Amende 20 €)

#### Journal Officiel du District du Val d'Oise de Football

#### 2024 - N°680 DU 29 MARS 2024



La commission dit match perdu par pénalité au club de **PERSAN US 22** pour en attribuer le gain au club de FOSSES FU

CREDIT: ROISSY EN FRANCE US: 43,50 €

**DEBIT: PERSAN US**: 53,50 €

PERSAN US 22: 0 BUT - 1 POINT FOSSES FU 21: 0 BUT 3 POINTS

#### **GONESSE RC**

Match n°25897441 du 17/03/2024 SENIORS D1 OSNY FC 1/ GONESSE RC 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € GONESSE RC (EVOCATION)

Date de la demande d'évocation : 21/03/2024

Demande d'évocation au motif : d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements

#### Concerne le Club de OSNY FC en SENIORS D1

Le Club de OSNY a inscrit 8 joueurs mutation sur les feuilles de matchs, des rencontres citées ci-dessous. Alors que le règlement en autorise 6 maximum. Le Statut de l'arbitrage a donné la possibilité d'1 muté supplémentaire pour l'équipe SENIORS D1 de l'OSNY FC. Le club **OSNY FC 2** est autorisé à inscrire que **7 mutations** sur la feuille de match.

#### 1 ère infraction:

#### Match n°25897473 du 10/03/2024 CHAMPAGNE SFC 95 1 – OSNY FC 1:

- S. D. S. Victor joueur licence n°2544208113 muté 01/07/2024
- L. Imam joueur licence n°2339976907 muté 01/07/2024
- P. Marc Antoine joueur licence n°2398014535 muté HP 18/09/2024
- K. Babacar joueur licence n°2378047461 muté 01/07/2024
- D. Quentin joueur licence n°2543438226 muté HP 07/11/2024
- L. Yimecheu joueur licence n°1816520931 muté 04/07/2024
- W. Mohamed joueur licence n°9603979720 muté 12/07/2024
- F. Ousmane joueur licence n°2329971793 muté 01/07/2024

#### Match 25897441 du 17/03/2024 OSNY FC 1- GONESSE RC1:

- S. D. S. Victor joueur licence n°2544208113 muté 01/07/2024
- L. Imam joueur licence n°2339976907 muté 01/07/2024
- P. Marc Antoine joueur licence n°2398014535 muté HP 18/09/2024
- K. Babacar joueur licence n°2378047461 muté 01/07/2024
- D. Quentin joueur licence n°2543438226 muté HP 07/11/2024
- L. Yimecheu joueur licence n°1816520931 muté 04/07/2024
- W. Mohamed joueur licence n°9603979720 muté 12/07/2024
- F. Ousmane joueur licence n°2329971793 muté 01/07/2024

A la suite de la demande d'évocation du club de **GONESSE RC** la commission demande au secrétariat d'interroger le club d'**ONSY FC** sur l'inscription et la participation des joueurs ci-dessus aux rencontres citées ci-dessus.

Réponse impérative avant le 04/04/2024 avant 12h



#### SOISY AND MARG FC

Match n°25898064 du 17/03/2024 U18 D1 SOISY AND MARG FC 21 / BEZONS USO 21

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € SOISY AND MARG (EVOCATION)

Date de la demande d'évocation : 21/03/2024

Demande d'évocation du club de SOISY AND MARG FC sur l'inscription et la participation du joueur M. Nicolas licence n°2548557058 et du joueur TOUNKARA Karamoko licence n°2547121383 au match cité ci-dessus. Ces deux joueurs sont susceptibles d'être en état de suspension lors de la rencontre cité ci-dessus.

A la suite de la demande d'évocation du club de **SOISY AND MARG FC** la commission demande au secrétariat d'interroger le club de **BEZONS USO** sur l'inscription et la participation des deux joueurs ci-dessous aux rencontres citées ci-dessus.

TOUNKARA Karamoko licence n°2547121383 date d'effet de la suspension le 12/02/2024 M.MOLINA Nicolas licence n°2548557058 date d'effet de la suspension le 19/02/2024.

#### **GONESSE RC**

Match n°27239142 du 02/03/2024 SENIORS FEMININES D1 BELLOY ST MARTIN ASC / MONTMORENCY FC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € GONESSE RC (EVOCATION)

Date de la demande d'évocation : 20/03/2024

Demande d'évocation au motif: d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Concernant le club de Belloy ST Martin Séniors féminines D1.

En effet, les licences des joueuses citées ci-dessous, sont susceptibles de ne pas comporter pas de certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.

De plus, la règle <u>"Les joueuses licenciées U16 F et U17 F peuvent, dans la limite de cinq (5) inscrites sur la feuille de match (dont trois joueuses maximum d'une même catégorie), participer à cette épreuve</u> n'est pas respectée.

1-Match n°27239154 du 16/03/2024 Belloy St Martin ASC - Ent. Herblay St Leu

Marie RIBEIRO U17F n°9604122379

Kelys LIM U17F n°9603610698

Maelys BERVIALLE U17F n°9602672069

Charline MERCIER U17F n°9603209482

Maxine ROGAUME U17F n°9603444617

2- Match n°27239142 du 02/03/2024 Belloy St Martin ASC - MONTMORENCY FC

Marie RIBEIRO U17F n°9604122379

Maelys BERVIALLE U17F n°9602672069

Kelys LIM U17F n°9603610698

Maxine ROGAUME U17F n°9603444617

Lila DUARTE U17F n°9602862265

Charline MERCIER U17F n°9603209482



Article 7. – Qualifications et Participation. Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles 7, 8 et 38 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. Les joueuses licenciées U18 F peuvent, sans limitation du nombre de joueuses de cette catégorie inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence. Les joueuses licenciées U16 F et U17 F peuvent, dans la limite de cinq (5) inscrites sur la feuille de match (dont trois joueuses maximum d'une même catégorie), participer à cette épreuve, sous réserve d'avoir obtenu un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.

A la suite de la demande d'évocation du club de GONESSE RC la commission demande au secrétariat d'interroger le club de BELLOY ST MARTIN ASC sur l'inscription et la participation des joueurs ci-dessus aux rencontres citée ci-dessus. <u>Les joueuses licenciées U16 F et U17 F peuvent, dans la limite de cinq (5) inscrites sur la feuille de match (dont trois joueuses maximum d'une même catégorie), participer à cette épreuve ».</u>

Réponse impérative avant le 04/04/2024 avant 12h

#### **RECLAMATION**

#### **FRETTOISE ES**

Match n°26475216 du 24/03/2024 SENIORS D3.B ARNOUVILLE F AS 2 / FRETTOISE ES 1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € FRETTOISE ES (RECLAMATION)

Date de la réclamation : 25/03/2024

Réclamation du club la **FRETTOISE ES** est de plus confirmée par le rapport de l'arbitre de la rencontre, des joueurs du club **D'ARNOUVILLE F AS** ont participé à la rencontre ci-dessus en tant que joueur et arbitre assistant.

La commission donne match à rejouer à la charge du club d'ARNOUVILLE F AS.

Dossier transmis à la commission COC

#### REPRISE DU DOSSIER HERBLAY ES

Match n°26560329 du 10/03/2024 CRITERIUM + de 45 ANS HERBLAY ES 35 / NEUVILLE SUR OISE 35

Date de la réclamation : 12/03/2024

Réclamation du club de **HERBLAY ES** sur l'inscription et la participation du **joueur R. Ludovic licence n°2310929883** à la rencontre citée ci-dessus

Le joueur **R. Ludovic licence n°2310929883** n'est pas dans la catégorie plus de 45 ans n'était pas qualifié pour participé en catégorie d'âge plus de 45 ans.

#### Réclamation recevable et fondée.

La commission dit match perdu par pénalité au club de **NEUVILLE SUR OISE 35. Le club d'HERBLAY ne bénéficie pas des points de la rencontre.** 



**NEUVILLE SUR OISE 35:0 BUT-1 POINT** 

HERBLAY ES 35: 1 BUT 0 POINT

CREDIT: HERBLAY ES: 43,50 €
DEBIT: NEUVILLE SUR OISE: 53,50 €

#### **RESERVE**

#### COURDIMANCHE AS

Match n°25898202 du 24/03/2024 U18 D2.B COURDIMANCHE AS 21 / SOISY AN MARG FC 22

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € COURDIMANCHE AS (RESERVE)

Date de la confirmation : 24/03/2024

Réserve recevable et fondé.

Motif : inscription de 2 joueurs mutations HORS PERIODE cités ci-dessous sur la feuille de match alors que le règlement n'en autorise que 1. (Article 7.5.1 du DVOF)

L.D.Levy licence 2548463156 muté HP jusqu'au 19/04/2024 N. Noah licence 2547998455 muté HP jusqu'au 13/11/2024

La commission dit : match perdu par pénalité au club de SOISY AN MARG. En attribue le gain au club de COURDIMANCHE AZS.

CREDIT : COURDIMANCHE AS : 43,50 € DEBIT : SOISY AN MARG FC : 53,50 €

SOISY AN MARG FC: 0 BUT - 1 POINT COURDIMANCHE AS: 1 BUT 3 POINTS

#### REPONSE AU COURRIER DE CLUB

#### **AUVERS ENNERY FC**

La demande d'évocation du club de ST PRIX FC étant recevable et fondé, le club mise en faute à match perdu par pénalité. Un match perdu par pénalité est –1 point.

### La prochaine réunion JEUDI 04 AVRIL 2024



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

**RÉUNION DU 26 MARS 2024** 

<u>Présents</u>: MM. Pézière - El Fakri - Sénécal – Cokgul.

Assiste: M. Podan-Mavounzy (Comité de Direction)

**Excusée** : Mme Sylvestre

#### **INFORMATION**

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)**

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

#### **RAPPEL**

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

#### **ATTENTION**

#### ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



#### MATCH À HUIS CLOS

#### **GROSLAY FC**

Seniors D1

La Commission de Discipline en date du 06/02/2024 a décidé en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, que tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de GROSLAY, pour une durée de 6 mois à compter du 19/12/2023.

#### Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Dates des prochains matchs concernés : 21/04/2024 - 05/05/2024 - 02/06/2024

#### MATCH À HUIS CLOS

#### RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE Du Mardi 12 Mars 2024

#### **GROSLAY FC**

Seniors D3 Poule B Match Coupe du Comité n° 27670439 du 28/01/2024 GROSLAY FC / St BRICE FC

La commission décide que les matchs à domicile de l'équipe SENIORS 2 – Division 3 Poule B – devront se dérouler à huis clos jusqu'à la fin de saison à partir du 18/03/2024 avec 1 arbitre officiel et 2 délégués à la charge du club de GROSLAY.

#### Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Dates des prochains matchs concernés : 28/04/2024 – 26/05/2024



#### MATCH À HUIS CLOS

#### RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE Du Mardi 12 Mars 2024

#### **PERSAN US**

U16 D3 Poule B Match n° 25900348 du 10/03/2024 PERSAN US 2 / St LEU FC 2

A titre conservatoire, la Commission de Discipline en date du 12/03/2024 décide à TITRE CONSERVATOIRE et en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 1 arbitre et 2 délégués officiels à la charge du club de PERSAN.

#### Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Dates des prochains matchs concernés : 21/04/2024 - 02/06/2024

#### **RETOUR COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**

#### DU 20/03/2024

#### U16 D2 Poule B

Match n° 25937083 du 04/02/2024 SARCELLES AAS 24 / ROISSY EN FRANCE US 21

La commission dit match perdu par pénalité au club de ROISSY EN FRANCE US

ROISSY EN FRANCE US21 0 but -1 pt SARCELLES AAS 0 but 3 pts

#### Séniors D2 Poule B

Match n° 26063109 du 03/03/2024 MENUCOURT AS 21 / GARGES FCM 22

La commission dit match perdu par pénalité au club de GARGES FCM

GARGES FCM 22 0 but -1 pt MENUCOURT AS 21 1 but 3 pts



#### Anciens D3 Poule A

Match n° 25905721 du 03/03/2024 GONESSE RC 32 / St BRICE FC 31

La commission dit match perdu par pénalité au club de St BRICE FC

St BRICE FC 31 0 but -1 pt GONESSE RC 32 1 but 3 pts

#### Anciens D3 Poule A

Match n° 26520609 du 03/03/2024 St PRIX ES 2 / BEAUCHAMP AS 1

La commission dit match perdu par pénalité au club de BEAUCHAMP AS

BEAUCHAMP AS 1 0 but -1 pt St PRIX ES 2 1 but 3 pts

#### Séniors Féminines D1

Match n° 27239178 du 10/02/2024 BELLOY St MARTIN ASC 1 / CERGY PONTOISE FC 2

La commission dit match perdu par pénalité au club de CERGY PONTOISE FC

CERGY PONTOISE FC 2 0 but -1 pt
BELLOY St MARTIN ASC 1 0 but 3 pts

#### Séniors Féminines D1

Match n° 27239139 du 02/03/2024 CERGY PONTOISE FC 2 / ERAGNY FC 1

La commission dit match perdu par pénalité au club de CERGY PONTOISE FC

CERGY PONTOISE FC 2 0 but -1 pt ERAGNY FC 1 3 buts 3 pts

#### U18 D2 Poule B

Match n° 25898189 du 03/03/2024 SOISY AND MARGENCY FC 22 / ARNOUVILLE AS 21

La commission dit match perdu par pénalité au club de ARNOUVILLE FC

ARNOUVILLE AS 21 0 but -1 pt SOISY AND MARGEN FC 22 2 buts 3 pts

#### U18 D2 Poule B

Match n° 25898195 du 17/03/2024 CHAMPAGNE SFC 95 21 / JOUY LE MOUTIER FC 21

La commission dit match perdu par pénalité au club de CHAMPAGNE SFC 95

CHAMPAGNE SFC 95 21 0 but -1 pt JOUY LE MOUTIER FC 21 1 but 3 pts



#### U16 D2 Poule C

Match n° 25900478 du 10/03/2024 DEUIL ENGHIEN FC 22 / GOUSSAINVILLE FC 22

La commission dit match perdu par pénalité au club de GOUSSAINVILLE FC

GOUSSAINVILLE FC 22 0 but -1 pt
DEUIL ENGHIEN FC 22 0 but 3 pts

#### DU 25/03/2024

#### Séniors D3 Poule B

Match n° 26475216 du 24/03/2024 ARNOUVILLE Fas 2 / FRETTOISE Es 1 La commission décide match à rejouer le 14/04/2024

Article 20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match. Les conditions de participation des joueurs à un match remis ou à un match à rejouer figurent à l'article 7.12 du Règlement Sportif;

#### REPORT DE JOURNEES DE CHAMPIONNAT

POUR TOUTES LES CATEGORIES Y COMPRIS CELLE DES FEMININES D1, LES JOURNEES DES 20 ET 21 JANVIER 2024 SONT REPORTEES AU 20 et 21 AVRIL 2024

#### **COURRIERS CLUBS**

MARLY LA VILLE ES Courriel du 24/03/2024 ES HERBLAY/ES MARLY LA VILLE

U14 D4 Poule D

ES MARLY LA VILLE/ES HERBLAY

Match n°

« Application de l'article En application de l'article 23.8 du RS du DVOF, les frais d'arbitrage sont à la charge de l'ES HERBLAY »

Remboursement frais d'arbitrage 70€ à ES MARLY LA VILLE Frais d'arbitrage 70€ à ES HERBLAY

#### **EAUBONNE CSM**

Courriel du 25/03/2024

En cas de terrain impraticable, la COC a le droit de reporter une rencontre à une date réservée aux matchs remis pour cause d'intempéries.



COURDIMANCHE AS Courriel du 21/03/2024 U14 D4 Poule B

Match n°27141780

COURDIMANCHE AS / CORMEILLAIS ACS 2

Manque arrêté municipal

#### **HERBLAY ES**

#### Courriel du 21/03/2024

#### CDM D2

Match n°26411373 du 24/03/2024

HERBLAY ES 6 / ROISSY EN FRANCE US 5

La demande de dérogation faite sur Footclub par le club de ROISSY EN FRANCE a été rejetée par la COC en raison du manque d'accord de HERBLAY.

Le résultat est bien forfait de ROISSY EN FRANCE.

#### FRANCONVILLE FC

#### Courriel du 22/03/2024

Journée complète intempéries reportée au 21/04/2024

#### **FRETTOISE ES**

#### Courriel du 25/03/2024

Suite erreur administrative et dysfonctionnement informatique (mauvais affichage sur le site Internet), la Commission décide match à jouer le 31/03/2024

Le résultat "FORFAIT DE FRETTOISE ES" inscrit sur la feuille de match n'est pas officialisé.

#### U16 D3 Poule B

Match n° 25900350 du 10/03/2024

VILLIERS LE BEL FC 1 / FRETTOISE ES 1

Recréditer les frais d'arbitrage au club de VILLIERS LE BEL de 48,50€.

#### **MONTMORENCY FC**

Critérium +45 ans Poule B.

Match n° 26525428 du 31/03/2024

MONTMORENCY FC 35 / MONTSOULT BAILLET US 35

Ce match prévu le 31/03/2024 sera mis en attente de report éventuel après convocation de la COC

#### REMERCIEMENTS ARBITRES

- CHASTAGNOL Theo
- HAUTBOUT Cyrille

#### **HORAIRES - DATES (FOOTCLUBS)**

#### **ERMONT AS**

Courriel du 25/03/2024 U14 D1

Match n°25894676 du 27/04/2024 ERMONT AS 1 / ARGENTEUIL FC 1 Nouvelle date : 06/04/2024 Accord des deux clubs Accord de la COC



#### AS ERAGNY FC

Courriel du 26/03/2024 U16 D2 Poule B Match n°25937072 du 21/04/2024 VAUREAL FCM 1 / ERAGNY FC 1 Nouvelle date : 12/05/2024 Accord des deux clubs Accord de la COC

#### **VALLEE DU SAUSSERON ES**

Courriel du 25/03/2024 U14 D4 Poule A Match n°25899651 du 20/04/2024 VALLEE DU SAUSSERON 1 / COSMO TAVERNY 3 Nouvelle date : 30/03/2024

Accord des deux clubs
Accord de la COC

#### FRETTOISE ES

Courriel du 25/03/2024 Seniors D3 Poule B Match n°26475236 du 07/04/2024 FRETTOISE ES 1 / VILLIERS LE BEL FC 3 Nouvelle date : 31/03/2024

Nouvelle date : 31/03/202 Accord des deux clubs Accord de la COC

#### **BRUYERES BERNES USM**

Courriel du 22/03/2024 Anciens D3 Poule A Match n°26520639 du 22/03/2024

BRUYERES BERNES USM 1 / VALLEE DU SAUSSERON ES 1

Nouvelle date : 19/05/2024

Match déjà reporté par la COC au 12/05/2024

#### ARNOUVILLE AS

Courriel du 25/03/2024 Anciens D3 Poule B Match n°25906122 du 31/03/2024 VEXIN AS 1 / ARNOUVILLE FAS 1 Nouvelle date : 12/05/2024 Accord des deux clubs Accord de la COC

#### SAINT OUEN L'AUMONE AS

Courriel du 21/03/2024

U18 D1

Match n°25898102 du 02/06/2024

SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / CORMEILLAIS ACS 1

En application de l'art.10.3 du RS du DVOF. La Commission ne peut répondre à votre demande à ce jour et attend l'évolution des classements. Une réponse sera donnée courant mai.



### MATCH PERDU PAR PENALITÉ

#### **BEZONS USO**

Séniors D2 Poule B Match n° 26063124 du 24/03/2024 BEZONS USO 1 / CHAMPAGNE SFC 95 2

BEZONS USO 1 3 pts 4 buts CHAMPAGNE SFC 95 2 -1 pt 0 but

Application de l'article 40.1 du RS du DVOF

# CONFIRMATION DE RÉSULTAT

#### AS ERAGNY FC

Anciens D3 Poule B
Match n° 26525906118 du 17/03/2024
AS ERAGNY FC 33 / GARGES FCM 32
ERAGNY AS 33 1pt 2buts
GARGES FCM 32 1pt 2buts

#### PORTUGAIS CERGY PONTOISE

Critérium + 45 ans Poule A Match n° 25906771 du 11/02/2024 CERGY PORTUGAIS 35 / ESSG 35

ESSG 35 Opt Obut CERGY PORTUGAIS 35 3pts 1but

#### MATCHS À JOUER LE 31/03/2024

#### FRETTOISE ES

U16 D3 Poule B Match n°25900350 du 10/03/2024 VILLIERS LE BEL FC 1 / FRETTOISE ES 1

# MATCHS À JOUER LE 31/03/2024

#### **VAUXOISE ES**

Critérium +45 ans poule B Match n°26525472 du 31/03/2024 VAUXOISE ES 35 / MONTSOULT BAILLET US 35 Ce match sera joué le 31/03/2024 à 9H

# MATCHS À REJOUER LE 13/04/2024

U14 D2 Poule B Match n° 25894917 ADAMOIS OL 21 / DEUIL ENGHIEN FC 21



#### MATCHS À REJOUER LE 14/04/2024

Séniors D3 Poule B Match n° 26475216 du 24/03/2024 ARNOUVILLE FAS 2 / FRETTOISE ES 1

### MATCHS À JOUER LE 14/04/2024

Seniors D2 Poule A Match n° 26062928 ADAMOIS OL 2 / COSMO TAVERNY 2

U16 D3 poule E Match n° 26561415 du 21/04/2024 GROSLAY FC 21 / ACADEMIE FOOTBALL CL 22

#### MATCHS À JOUER LE 12/05/2024

Anciens D3 Poule A
Match n°26520638 du 17/04/2024
BRUYERES BERNES USM 1 / VALLEE DU SAUSSERON ES 1

### **MATCHS À JOUER LE 18/05/2024**

#### U14 D4 Poule D

Match n°26513052 du 02/03/2024 MARLY LA VILLE ES 22 / VEMARS St WITZ Les frais d'arbitrage sont à la charge de Vemars St WITZ

#### **1ER FORFAIT SANS AMENDE**

PRESLES USL Seniors D4 Poule C

Match n°26532593 du 24/03/2024 EZANVILLE ECOUEN US 1 / PRESLES USL 1

PRESLES USL 1 -1pt Obut EZANVILLE ECOUEN US 1 3pts 5buts

#### **1ER FORFAIT AVEC AMENDE**

#### JOUY LE MOUTIER FC U16 D3 Poule C

Match n° 25900456 du 24/03/2024 JOUY LE MOUTIER FC 22 / GOUSSAINVILLE FC 22

JOUY LE MOUTIER FC 22 Amende 30€

JOUY LE MOUTIER FC 22 -1pt Obut GOUSSAINVILLE FC 22 3pts 5buts



VAUREAL FCM 21 U14 D4 Poule A

Match n° 25899764 du 23/03/2024 VEXIN AS 21 / VAUREAL FCM 22

VAUREAL FCM 22Amende 30€

VAUREAL FCM 22 -1pt Obut

VEXIN AS 21 3pts 5buts

#### **2EME FORFAIT SANS AMENDE**

#### ROISSY US CDM D2

Match n°26411373 du 24/03/2024 HERBLAY ES 6 / ROISSY EN FRANCE US 5

ROISSY EN FRANCE US 5 -1pt Obut HERBLAY ES 6 3pts 5buts

### **2EME FORFAIT AVEC AMENDE**

#### SURVILLIERS AVENIR U14 D3 Poule B

Match n°25899583 du 23/03/2024 CHAMPAGNE 95 SFC 22 / SURVILLIERS FC 21

SURVILLIERS AVENIR 21 Amende 35€

SURVILLIERS AVENIR 21 -1pt Obut CHAMPAGNE 95 SFC 21 3pts 5buts

#### FORFAIT GÉNÉRAL

DOMONT FC U14 D4 Poule D

Amende 110€

Secrétaire de Séance M. P. Sénécal



# COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SECTIONS FEMININES U14F A SENIORS F

Commission du 26 Mars 2024

#### **INFORMATIONS**

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES:**

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

**RAPPEL** 

#### RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 -

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. <u>et match perdu par pénalité au club recevant</u>.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = 50€
- -Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€
- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débuter les rencontres.

#### **ATTENTION:**

La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

#### **RENCONTRES REPORTEES**

#### 30/03/24

U18F à 8

Rencontre n°27835475 – Groupe Unique ENT BEAUMONT MOURS 1 – ECOUEN FC 1
Rencontre du 03/02/24



#### U15F à 8

Rencontre n°27836492 – Groupe A ST PRIX ES 1 – ST OUEN L'AUMONE AS 2

Rencontre du 23/0303/02/24

#### 05/04/24

#### SENIORS Fà8

Rencontre n°27836499 – Groupe B GAFEPB 1 – GROSLAY FC 2 Rencontre du 29/03/24

#### SENIORS F à 8

Rencontre n°27837504 – Groupe A

MAGNY US CANTON 1 – ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 2

Rencontre du 01/03/24

#### 22/04/24

#### SENIORS F à 8

Rencontre n°27836490 – Groupe B ST PRIX ES 1 – GROSLAY FC 2 Rencontre du 22/03/24

#### 05/05/24

#### SENIORS Fà8

Rencontre n°27836498 – Groupe A

MAGNY US CANTON 1 – GROSLAY FC 1

Rencontre du 20/03/24

Rencontre du 29/03/24

#### **MODIFICATIONS D'HORAIRES - LIEUX**

#### SENIORS F à 8

Rencontre n°27837520 – Groupe A

ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 1 – ENTENTE HERBLAY ST LEU 2

Rencontre du 29/03/24 à 13h30

Nouvelle installation : Stade des Beauregards 3 à Herblay

#### **APPEL FEUILLE DE MATCH**

#### **PUISEUX LOUVRES FC 2**

U15F à 8 – Groupe B

Rencontre n°27836520 du 23/03/24 contre CERGY PONTOISE FC 4  $\,$ 

1<sup>ier</sup>Appel le 25/03/24

#### **FORFAITS AVISES**

#### HERBLAY ES 2

U15F à 8 – Groupe B

Rencontre n°27836518 - du 23/03/24

1er Forfait



#### ST BRICE FC 1

U15F à 8 – Groupe B

Rencontre n°27837509 – du 23/03/24

1<sup>er</sup> Forfait

#### **AMENDES**

#### **ECOUEN FC 2**

U15F à 11 – Groupe A

Rencontre n°27836079 – du 09/03/24 contre Ecouen FC 1

10€ - Feuille de match irrégulière, format de Feuille de Match

#### ST OUEN L'AUMONE AS 2

U15F à 8 - Groupe A

Rencontre n°27836484– du 16/03/24 contre Ent Beaumont-Mours 1

30€ Forfait non avisé



# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DEPARTEMENTALES

RÉUNION DU 26 MARS 2024

#### **Commission restreinte**

#### **INFORMATION IMPORTANTE**

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

#### POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F.

<u>ART 20.3</u> Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

#### **COURRIER**

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE

CATÉGORIE

NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

#### COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



#### **ATTENTION**

# HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

•	14 ans (U14)	15H00
•	16 ans (U16)	14H30
•	18 ans (U18)	14H30
•	Seniors	14H30
•	Seniors CDM	09H30
•	Anciens /dimanche matin	09H30
•	Féminines U15F U18F	15H00

• Et SENIORS

# HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

•	14 ans (U14)	13H00
•	16 ans (U16)	12H30
•	18 ans (U18)	12H30
•	Seniors	12H00

#### INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

#### **RAPPEL**

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires. Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



# RETOUR DES CHALLENGES COMITÉ

# **FUTSAL**MARCOUVILLE CITY CP

Nous vous informons que la seconde date butoir est le MARDI 02/04/2024, passée cette date une amende vous sera imputée



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

#### **RÉUNION DU 25 MARS 2024**

<u>Présents</u>: Mme Gontarczyk (Présidente)

MM Sénécal - Le Nagard

<u>Assistent</u>: Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)

**Excusée**: Mme Bastos

#### INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

#### **INFORMATIONS**

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U6-U7]-[U8-U9]-[U10-U11]-[U12-U13]

**RAPPEL** 

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

<u>ATTENTION</u>: La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



#### **COURRIERS DES CLUBS**

BONNEUIL ASC: Mail du 24 03 24

Pris note de l'inversion du score sur FMI sur rencontre critérium U12/U13. La modification a été effectuée sur le site du

**DVOF** 

BONNEUIL ASC: Mail du 18 03 24

Pris note de votre demande de report de la rencontre de critérium U12/U13 du 30 03 24 à la suite de votre participation à la Finale Régionale de Futnet. La commission reporte cette rencontre au 04 05 24

BRUYERES BERNES USM: Mail du 22 03 24

Pris note du forfait avisé de de vos joueur U8 sur centre du Plateau à OSNY FC du 23 03 24

CHAMPAGNE SFC: Mail 21 03 24

Pris note du forfait avisé de de vos joueur U8 sur centre du Plateau à l'ES HERBLAY du 23 03 24

DEUIL ENGHIEN FC: Mail du 18 03 24

Pris note de votre remarque concernant l'amende. LA commission transmet au secrétariat pour annulation

DEUIL ENGHIEN FC: Mail du 18 03 24

Pris note de l'adresse du stade pour les rencontres de critérium U10/U11 : Stade Jean Bouin – Rue Jean Bouin à DEUIL LA

BARRE

DEUIL ENGHIEN FC: Mail du 18 03 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir des plateaux U6/U7 et U8 ou U9

EAUBONNE CSM: Mail du 23 03 24

Pris note du problème rencontré avec la FMI pour votre équipe 5 sur critérium U10/U11. Si l'équipe adverse a trouvé le

match, pourquoi ne pas avoir effectué la FMI?

EZANVILLE US: Mail du 20 03 24

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U9 du 23 03 24

FRANCONVILLE FC : Mail du 21 03 24

Pris note du forfait avisé de de vos joueur U9 sur centre du Plateau à la GAFEPB & à GARGES FCM du 23 03 24

PERSAN US: Mail du 20 03 24

Pris note du forfait avisé de vos joueurs u9 sur centre du plateau à Entente BEAUMONT MOURS du 23 03 24

**SOISY AM FC**: Mail du 22 03 24

Pris note du forfait avisé de de vos joueur U8 sur centre du Plateau à l'Entente MMB du 23 03 24

VEMARS ST WITZ FC: Mail 16 03 24

Pris note du forfait non avisé de vos joueurs U8 & U9 sur les centres de FOSSES UF & MONTSOULT BAILLET US des plateaux

U8 & U9 du 23 03 24

# CHALLENGE U10 & U11 Phase Finale du Samedi 27 Avril 2024

Les clubs qualifiés pour la phase finale départementale du Samedi 27 Avril 2024, seront convoqués par mail, pour assister à la réunion préparatoire qui aura lieu en visioconférence le Mercredi 10 Avril 2024 à 19H00.

Le tirage au sort des poules se déroulera en direct au cours de cette séance.



# 1<sup>er</sup> Appel feuilles des Centres CHALLENGE U10 3<sup>ème</sup> Tour du 23 Mars 2024

Centre n° 1 : ARGENTEUIL FC Centre n° 2 : ERMONT AMS Centre n° 6 : MONTMAGNY FC Centre n° 8 : Entente SSG

# 1<sup>er</sup> Appel feuilles des Centres CHALLENGE U11 3<sup>ème</sup> Tour du 23 Mars 2024

Centre n° 1 : ARGENTEUIL RC Centre n° 2 : SOISY AM FC Centre n° 5 : EZANVILLE US Centre n° 6 : GONESSE RC Centre n° 7 : ST LEU FC

# COUPE DU COMITÉ U12 Résultat du 3<sup>ème</sup> Tour du 9 Mars 2024

Centre n° 1: CERGY PONTOISE FC 1 – VAUREAL FCM 1

Centre n° 2 : ECOUEN FC 1 – MONTMORENCY FC 1

Centre n° 3: VILLIERS FC 1 – Entente SSG 1

Centre n° 4: MONTIGNY FC 1 – GARGES FCM 2

Centre n° 5 : BEZONS USO 1 – GONESSE RC 1

Centre n° 6: FRANCONVILLE FC 1 – ARGENTEUIL RC 2

Centre n° 7 : PERSAN US 1 – ARGENTEUIL RC 1

Centre n° 8: SARCELLES AAS 2 – CERGY PONTOISE FC 3



## FESTIVAL FOOT U13 Résultat du 3<sup>ème</sup> Tour du 9 Mars 2024

Centre n° 1: Entente BEAUMONT MOURS 1

Centre n° 2: SOISY AM FC 1

Centre n° 3 : Aucune équipe de qualifiée

Centre n° 4: VAUREAL FCM 1

Centre n° 5: CERGY PONTOISE FC 1

Centre n° 6: ARGENTEUIL RC 1 – COSMO TAVERNY 1

Centre n° 7: ST LEU FC 1

Centre n° 8 : ES HERBLAY 1

Centre n° 9 : VILLIERS LE BEL FC 1

EZANVILLE US 1 : disqualifiée car 3 nouveaux joueurs (Yanis A. – Aaron F. & Souleimane D.)

Centre n° 10 : FRANCONVILLE FC 1

Centre n° 11: VIARMES ASNIERES OL 1

Centre n° 12 : SARCELLES AAS 2

ARGENTEUIL RC 2 : disqualifiée car 3 nouveaux joueurs (Ahmed J. – Rafaël H. & Naim B.)

Centre n° 13 : MONTIGNY FC 2

Centre n° 14 : Aucune équipe de qualifiée

BEZONS USO 3: disqualifiée car 3 nouveaux joueurs (Samy A. – Amza B. & Jeff C.) BOUFFEMONT AC 2 : disqualifiée car 3 nouveaux joueurs (Kerton L. – Aksil H. & Deven L.) ST BRICE FC 3 : disqualifiée car 2 joueurs Mutés Hors Période (Jules W. & Yannis M.)

MONTSOULT BAILLET US 2 : Forfait non avisé

Centre n° 15 : ST OUEN L'AUMONE AS 1 – PERSAN US 1

MONTMAGNY FC 1: Forfait non avisé

Centre n° 16: ERMONT AMS 1



### COUPE DU COMITÉ U12 4<sup>ème</sup> Tour du 6 Avril 2024

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les premiers de chaque centre seront qualifiés pour la Phase Finale Départementale du 8 Mai 2024

Les documents concernant l'organisation de ce 4<sup>ème</sup> tour seront envoyés à partir par courrier postal à la charge des clubs à compter du Mardi 26 Mars 2024.

La commission vous rappelle également l'obligation de respecter l'ordre des rencontres

La commission rappelle également aux clubs centres que tous les documents concernant la Coupe U12 doivent être réceptionnés au plus tard le lundi 15 Avril 16 heures au plus tard sous peine de sanction.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.

Centre 1	Vauréal FCM	Centre 2	Cergy-Pontoise FC	Centre 3	Ecouen FC	Centre 4	Franconville FC
Vauréal FCM 1		Gonesse RC 1		Ecouen FC 1		Montigny FC 1	
Villiers le Bel FC 1		Montmorency FC 1		Persan US 1		Bezons USO 1	
RC Argenteuil 1		Cerg	y-Pontoise FC 1	Sarcelles AAS 2		Franconville FC 1	
RC Argenteuil 2		Cerg	y-Pontoise FC 3	Garges FCM 2		Entente SSG 1	

#### PHASE FINALE FESTIVAL FOOT U13 DU 6 AVRIL 2024

La phase finale du Festival Foot U13 aura lieu Samedi 6 Avril 2024 sur les installations du club de ST BRICE FC.

Les équipes sont attendues pour **8h45**, munies de leur feuille de présence dûment complétée ainsi que la liste des joueurs ou joueuses licencié(es) issue de Footclubs (avec la photo).

Le tirage au sort des premières rencontres a eu lieu en direct lors de la réunion préparatoire qui a eu lieu en visioconférence le lundi 25 mars.

U13 G				
1	SARCELLES AAS 2	9	FRANCONVILLE FC 1	
2	ST OUEN AS 1	10	ST LEU FC 1	
3	US PERSAN 03 1	11	VIARMES ASNIERES OL 1	
4	ARGENTEUIL RC 1	12	COSMO TAVERNY 1	
5	ENTENTE BEAUMONT MOURS 1	13	ES HERBLAY 1	
6	VAUREAL FCM 1	14	CERGY PONTOISE FC 1	
7	ERMONT AMS 1	15	MONTIGNY FC 2	
8	VILLIERS FC 1	16	SOISY AM FC 1	



U13 F				
1	ST PRIX ES	5	AAS SARCELLES	
2	ARGENTEUIL RC	6	ST BRICE FC	
3	ERAGNY ASFC	7	ENT SOISY ESSG	
4	ENTENTE MMB	8	ERMONT AMS	

#### MATCH CRITÉRIUM REMIS

#### **SAMEDI 4 MAI 2024**

#### CRITERIUM U12/U13

**BONNEUIL ASC vs Entente BOISSY CHARS**: match n° 27809301

#### 1er APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

#### PLATEAU U6/U7

**BEZONS USO :** 1<sup>er</sup> appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 1 à BEZONS USO du 02 03 24 ainsi que la feuille de présence du club de ST OUEN AS

ST OUEN L'AUMONE AS: 1er appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 1 à BEZONS USO du 02 03 24

**VILLIERS LE BEL FC :** 1<sup>er</sup> appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 8 à VILLIERS FC du 02 03 24 ainsi que la feuille de présence du club de DOMONT FC

DOMONT FC: 1er appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 3 à VILLIERS FC du 02 03 24

**FOSSES UF :** 1<sup>er</sup> appel feuille récapitulative et de présence des joueurs U6/U7 du club de FONTENAY FC sur centre n° 9à FOSSES UF du 02 03 24

FONTENAY FC: 1er appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 3 à FOSSES UF du 02 03 24

**MONTSOULT BAILLET US :** 1<sup>er</sup> appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 16 à MONTSOULT BAILLET US du 02 03 24

**ST BRICE FC :** 1<sup>er</sup> appel feuille récapitulative et de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 21 à ST BRICE FC du 02 03 24 ainsi que les feuilles de présence des clubs de FRANCONVILLE FC – GARGES FCM & LE THILLAY ESM

ST LEU FC: 1<sup>er</sup> appel feuille de présence des joueurs U6/U7 du club de BEZONS USO sur centre n° 16 à ST LEU FC du 02 03 24

BEZONS USO: 1er appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 16 à ST LEU FC du 02 03 24

**PERSAN US :** 1<sup>er</sup> appel feuille de présence des joueurs U6/U7 du club de ECOUEN FC sur centre n° 24 à PERSAN US du 02 03 24



ECOUEN FC: 1er appel feuille de présence des joueurs U6/U7 sur centre n° 24 à PERSAN US du 02 03 24

**VAUREAL FCM :** 1<sup>er</sup> appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 à VAUREAL FCM du 02 03 24 ainsi que les feuilles de présence du club de AUVERS ENNERY FC

AUVERS ENNERY FC: 1er appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 25 à VAUREAL FCM du 02 03 24

**VEXIN AS :** 1<sup>er</sup> appel feuille récapitulative et feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 26 à VEXIN AS du 02 03 24 ainsi que les feuilles de présence du club de Entente BOISSY CHARS – VALLEE DU SAUSSERON

Entente BOISSY CHARS: 1er appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 26 à VEXIN AS du 02 03 24

VALLEE DU SAUSSERON: 1er appel feuille de présence de vos joueurs U6/U7 sur centre n° 26 à VEXIN AS du 02 03 24

#### 1er APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

#### CRITERIUM U12/U13

**ERMONT AMS 3 & 4 :** 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 27809326 & 27809371 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre SARCELLES AAS 2 & 3

**GOUSSAINVILLE FC 1**: 1<sup>er</sup> appel de feuille de match n° 27809414 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre GARGES FCM 2

**PONTOISIENNE JS 1 & 2 :** 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 27809417 & 27809462 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre NEUVILLE AS 1 & 2

MARCOUVILLE CITY CPA 1 & 2: 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 27809507 & 27809552 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre VEXIN AS 1 & 2

**DEUIL ENGHIEN FC 4 – 5 & 6 :** 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 278&0417 – 27810445 & 27810548 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre MENUCOURT AS 1 -2 & 3

FOSSSE UF 3: 1er appel de feuille de match n° 27810546 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre ST OUEN AS 5

**FRANCONVILLE FC 3 & 4 :** 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 27810857 & 27811235 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre DEUIL ENGHIEN FC 2 & 3

#### **CRITERIUM U12 AVENIR**

**Entente SSG 22 :** 1<sup>er</sup> appel de feuille de match n° 27785781 du 23 03 24 – critérium U12 AVENIR contre ERMONT AMS 22

BEZONS USO 22: 1er appel de feuille de match n° 27785782 du 23 03 24 – critérium U12 AVENIR contre OSNY FC 22

#### CRITERIUM U13 AVENIR

BEZONS USO 1: 1er appel de feuille de match n° 27845122 du 23 03 24 - critérium U13 AVENIR contre OSNY FC 1

**GONESSE RC 1 :** 1<sup>er</sup> appel de feuille de match n° 27785999 du 16 03 24 – critérium U13 AVENIR contre ARGENTEUIL FC 1

ST BRICE FC 1: 1er appel de feuille de match n° 27786001 du 23 03 24 – critérium U13 AVENIR contre GONESSE RC 1



#### 2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

#### CRITERIUM U10/U11

MARCOUVILLE CITY CPA 3 & 4: 2ème appel de feuilles de matchs n° 27786487 & 27786647 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre COURDIMANCHE AS 1 & 2

PUISEUX LOUVRES FC 3 & 4: 2<sup>ème</sup> appel de feuilles de matchs n° 27808889 & 27809030 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre ARGENTEUIL RC 5 & 6

#### CRITERIUM U12/U13

EAUBONNE CSM 1 & 2: 2ème appel de feuilles de matchs n° 27810678 & 27810856 du 16 03 24 – critérium U12/U13 contre FRANCONVILLE FC 2 & 3

**DEUIL ENGHIEN FC 3 :** 2ème appel de feuille match n° 27811233 du 16 03 24 – critérium U12/U13 contre MONTMORENCY FC 3

Entente SSG 3: 2ème appel de feuille match n° 27814692 du 16 03 24 – critérium U12/U13 contre ST LEU FC 2

#### CRITERIUM U10 AVENIR

FRANCONVILLE FC 22: 2ème appel de feuille de match n° 27783857 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre ONSY FC 22

BEZONS USO 22: 2ème appel de feuille de match n° 27783885 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre ST LEU FC 22

#### **CRITERIUM U11 AVENIR**

FRANCONVILLE FC 1: 2ème appel de feuille de match n° 27784440 du 16 03 24 - critérium U10/U11 contre ONSY FC 1

BEZONS USO 1: 2ème appel de feuille de match n° 27784468 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre ST LEU FC 1

ST OUEN L'AUMONE AS 1: 2ème appel de feuille de match n° 27784494 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre JOUY

GONESSE RC 1: 2ème appel de feuille match n° 27785999 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre ARGENTEUIL FC 1

#### AMENDE

DEUIL ENGHIEN FC: 1er Forfait non avisé de votre équipe 6 sur match n° 27810542 du 16 03 24 – critérium U12/U13 à **ROISSY US** 

Amende: 15€

**ARGENTEUIL FC:** 1er Forfait non avisé de vos équipes 2 & 3 sur match sn° 27815096 & 27815133 du 16 03 24 – critérium U12/U13 à PERSAN US

Amende : 15€ x 2 = 30€

PUISEUX LOUVRES FC: 1er Forfait non avisé de vos équipes 3 & 4 sur matchs n° 27814933 & 2784994 du 16 03 24 – critérium U12/U13 contre ARGENTEUIL FC 8 & 9

Amende : 15€ x 2 = 30€

VILLIERS FC: 1er Forfait non avisé de vos équipes 2 & 3 sur matchs n° 27815100 & 27815137 du 23 03 24 – critérium U12/U13 contre ARGENTEUIL FC 2 & 3

Amende : 15€ x 2 = 30



ADAMOIS OL: 1er Forfait non avisé de votre équipe 4 sur match n° 27814546 du 23 03 24 – critérium U12/U13 à

ERMONT ACF 4
Amende: 15€

**FRANCONVILLE FC 4 :** Non réception après 2 relances de feuilles de match n° 27808657 du 09 03 24 - critérium U10/U11 contre SARCELLES AAS 4

Amende: 30€

**FOSSES UF 3 & 4 :** Non réception après 2 relances de feuilles de match n° 27808339 & 27808512 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre VILLIERS FC 5 & 6

Amende : 30€ x 2 = 60€

SOISY AM FC 6: Non réception après 2 relances de match n° 27808509 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre VEXIN

AS 4

Amende : 30€ x 2 = 60€

GONESSE RC 6 : Non réception après 2 relances de match n° 27809021 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre

PUISEUX LOUVRES FC 4

Amende: 30€

VAUREAL FCM 1 : Non réception après 2 relances de match n° 278009067 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre ES

HERBLAY 3
Amende : 30€

PONTOISIENNE JS 1 : Non réception après 2 relances de match n° 27809068 du 09 03 24 – critérium U10/U11 contre

ARGENTEUIL FC 7
Amende : 30€

ST OUEN AS 3 & 4: Non réception après 2 relances de match n° 27809069 & 27809114 du 09 03 24 – critérium

U10/U11 contre EAUBONNE CSM 1 & 2

Amende : 30€ x 2 = 60€

VILLIERS FC 3 & 4: Feuilles irrégulières sur matchs n° 27808244 & 27808297 du 16 03 24 – critérium U10/U11 contre

CERGY PONTOISE FC 7 & 8 (manque n° des matchs – date & catégorie)

Amende : 10€ x 2 = 20€

ST LEU FC 1 - 2 - 3 & 4: Feuilles irrégulières sur matchs n° 27814566 - 27814688 -27814927 & 278014988 du 02 03 24

- critérium U12/U13 contre BEZONS USO 2 - 3 - 4 & 5 (manque n° des matchs & date)

Amende : 10€ x 4 = 40€

ARGENTEUIL FC 2 & 3 : Feuilles irrégulières sur matchs n° 27815092 & 27815129 du 02 03 24 – critérium U10/U11

contre ST BRICE FC 2 & 3 (manque n° des matchs – date & catégorie)

Amende : 10€ x 2 = 20€

#### **APPEL A CANDIDATURE**

La Commission Foot Animation est à la recherche d'un club pour l'organisation de la Journée Nationale U6 & U7.

Celle-ci aurait lieu le samedi 8 Juin (matin & après-midi) & Dimanche 9 Juin 2024 (matin).

Le club devra disposer de 2 terrains de foot à 11 (minimum) et 4 vestiaires (en libre-service) sur la même enceinte.

Merci d'envoyer un mail rapidement à la commission Foot Animation



#### PHASES FINALES DÉPARTEMENTALES

Phase Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le Samedi 6 Avril 2024 à ST BRICE FC

Phase Finale Départementale des Challenge U10 & U11 le Samedi 27 Avril 2024 à GONESSE RC

Phase Finale Départementale de la Coupe U12 le Mercredi 8 Mai 2024 à VILLIERS FC

#### **EXCEPTIONNELEMENT Prochaine Réunion mardi 2 Avril 2024**



# COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION SECTIONS FEMININES

Commission du 26 Mars 2024

#### **IMPORTANT**

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES:**

Pour la saison 2023/2024, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories à partir de U11F et FAL pour U7F et U9F RAPPEL

#### **RAPPEL**

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

<u>ATTENTION</u>: La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

#### RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est <u>l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI</u>, les équipes doivent arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débuter les rencontres.

#### TEMPS DE JEU PAR CATEGORIE EN CRITERIUM U11F : 2x25minutes, pause de 5 à 10mn

U13F: 2x30minutes dont pause coaching de 2 mn, pause de 5 à 10mn

#### Inscriptions critérium, sauf U13F Avenir :

Les clubs désirants inscrire une équipe doivent impérativement indiqués dans leur courriel :

Le référent féminin : nom, prénom, téléphone

Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone

Le stade ou le terrain et la surface.

Inscription au divers challenge U11F et festival foot U13F.

#### Les inscriptions de U6F àU9F dans FAL :

Vous ne pouvez plus engager vos joueuses dans FAL, vous pouvez inscrire vos joueuses par courriel toute l'année au moins 13 jours avant une date de plateau en indiquant :

#### Journal Officiel du District du Val d'Oise de Football



Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone Le stade, les souhaits(organisateur ou non) et heure

Vous pouvez vous inscrire en U7F si vous avez moins de 4 joueuses et en U9F si vous avez moins de 5 joueuses.

#### **COURRIERS**

#### **ERMONT AMS**

Mail du 20 mars 2024

Challenge U11F, bien reçu la feuille de jonglerie du FC St Brice

#### **ERMONT AMS**

Mail du 22 mars 2024

Pris note de l'organisation du plateau U9F du 23 mars 24 en salle : Gymnase Renoir, rue du syndicat, Ermont

#### ST PRIX ES 1

Mail du 23 mars 2024

Pris note de la difficulté de vous connectez à la FMi ; et en conséquence de l'établissement d'une feuille de match simplifiée.

Nous attendons votre feuille

#### **RENCONTRES REPORTEES**

#### 30/03/24

#### U11F - groupe B

VIARMES ASNIERES OL 1

Rencontre n°27834168 du 27/01/2024 contre Argenteuil FC1

Rencontre du 27/01/24

#### <u>U11F – groupe A</u>

**ERMONT AS 1** 

Rencontre n°27834122 du 03/02/2024 contre Taverny COSMO

Rencontre du 03/02/24

#### U11F - groupe C

MONTMORENCY FC 1

Rencontre n°27834226 – du <u>02/03/24</u> contre Ent Adamois-EBM 1

Rencontre du 02/03/24

#### U11F – groupe A

**SARCELLES AAS 1** 

Rencontre n°27834135 du 23/02/2024 contre ST Brice FC 1

Rencontre du 23/02/24

#### U11F - groupe B

**SARCELLES AAS 2** 

Rencontre n°27834190 du <u>23/02/2024</u> contre Cergy-Pontoise FC 1

Rencontre du 23/02/24

U13F – groupe C

**TAVERNY COSMO 1** 

Rencontre n°27835066; du 16/03/24 contre Ermont AMS 1

Rencontre du 16/03/24



#### U13F - groupe C

**VIARMES ASNIERES OL 1** 

Rencontre n°27835059 du <u>27/01/2024</u> contre Sarcelles AAS 3

Rencontre du 27/01/24

<u>U13F – groupe B</u> FRANCONVILLE FC 1

Rencontre n°27835042; du 23/03/24 contre EBM 1

Rencontre du 23/03/24

<u>U13F – Avenir</u> SARCELLES AAS 1

Rencontre n°27834686 ; du <u>23/03/24</u> contre Cergy-Pontoise FC 1

Rencontre du 23/03/24

<u>U13F – Avenir</u>

**HERBLAY ES 1** 

Rencontre n°27834688 ; du  $\underline{\textbf{23/03/24}}$  contre Argenteuil RC 1

Rencontre du 23/03/24

#### **MODIFICATIONS D'HORAIRES & LIEUX**

#### U11F le 25/05/2024

U11F- Groupe B

BELLOY ST MARTIN ASC 1 - ARGENTEUIL FC 1

Rencontre n°27834205 *Nouvel Horaire : 12h30* 

U13F - Groupe A

ST OUEN L'AUMONE AS 1 – GONESSE RC 1

Rencontre n°27835276

Changt stade Escutary,13 rue Léo Lagrange - ST Ouen l'Aumône

#### APPEL A FEUILLES DE MATCHS

U11F-groupe C

BEZONS USOM 1

Rencontre n°27834230 ; du 16/03/24 contre Eragny ASFC 1

1<sup>ier</sup> appel le 19/03/24 2<sup>ième</sup> appel le 26/03/24

U11F-groupe A

ST OUEN L'AUMONE AS 1

Rencontre n°27834133; du 23/03/24 contre Ermont AS 1

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24

U11F-groupe B

**SARCELLES AAS 2** 

Rencontre n°27834190 ; du 23/03/24 contre Cergy-Pontoise FC 1

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24



#### U11F-groupe C

#### **ERAGNY ASFC 1**

Rencontre n°27834233 ; du 23/03/24 contre Cergy-Pontoise FC 2

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24

## U11F-groupe C

#### **MONTMORENCY FC 1**

Rencontre n°27834235; du 23/03/24 contre BEZONS USO 1

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24

## U13F-groupe C

#### CERGY-PONTOISE FC3

Rencontre n°27835067 ; du 16/03/24 contre Viarmes-Asnières OL 1

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24

## U13F-groupe A

#### MONTMORENCY FC 1

Rencontre n°27835264; du 23/03/24 contre ESSG-FCSAM 2

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24

## U13F-groupe C

#### **BEZONS USO 1**

Rencontre n°27835071; du 23/03/24 contre Taverny COSMO 1

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24

## U13F-groupe C

#### ST PRIX ES 1

Rencontre n°27835068; du 23/03/24 contre Cergy-Pontoise FC3

1<sup>ier</sup> appel le 26/03/24

## **APPEL FEUILLE DE PLATEAU**

#### U9F

ERMONT AMS - Plateau du 23 mars 2024

1ier appel le 26/03/24

## **APPEL FEUILLE DE PRESENCES**

#### U9F

## ERAGNY ASFC - Plateau du 02 mars 2024

Manque feuille de présence :

Gonesse RC,

Sarcelles AAS

1ier appel le 04/03/24

2<sup>ème</sup> appel le 19/03/24

## U9F

#### ERMONT AMS - Plateau du 23 mars 2024

Appel feuille de présence :

**Ermont AMS** 

Franconville FC

Montmorency FC

Gonesse RC,

Sarcelles AAS

1ier appel le 26/03/24



## PLATEAU U7F & U9F

## **ENREGISTREMENT DANS FAL**

## <u>U7F</u>

ST PRIX ES - Plateau du 02 mars 2024

Feuille de présence : Argenteuil FC Adamois OL

U9F

ST PRIX ES - Plateau du 02 mars 2024

Feuille de présence : Argenteuil FC Adamois OL

## **FORFAITS AVISES**

## U11F-groupe A

Persan US 03 1

Rencontre n°27834131; du 16/03/24 contre Ermont AMS 1

1<sup>ier</sup> Forfait

## U13F-groupe C

**VIARMES-ASNIERES OL1** 

Rencontre n°27835070; du 23/03/24 contre Groslay FC1

1<sup>ier</sup> Forfait

## U13F-groupe B

**JOUY LE MOUTIER FC1** 

Rencontre n°27835043; du 23/03/24 contre Cormeillais FC1

1<sup>ier</sup> Forfait

## **AMENDES**

## U13F-groupe A

SARCELLES AAS 1

Rencontre n°27835263; du 16/03/24 contre ESSG-Soisy 2

Feuille de match irrégulière, n° de match et descriptif de la rencontre : 10€



## PLATEAU U7F & U9 F

#### **DATES ET LIEUX DES CENTRES**

#### PLATEAUX SUIVIS EXCLUSIVEMENT PAR FAL

PLATEAU 1: 14 OCTOBRE 2023- (Saint Prix)

PLATEAU 2: 25 NOVEMBRE 2023- (l'Isle Adam)

PLATEAU 3: 09 DECEMBRE 2023- (Cergy Pontoise)

PLATEAU 4: 13 JANVIER 2024 - (ESSG et Sarcelles)

PLATEAU 5: 27 JANVIER 2024 - (Gonesse et Argenteuil)

PLATEAU 6: 02 MARS 2024 -- (St Prix et Eragny)
PLATEAU 7: 23 MARS 2024 - (l'Isle Adam et Ermont)
PLATEAU 8: 04 MAI 2024 - (Cergy Pontoise- Fosses)
PLATEAU 9: 25 mai 2024 - (Ent SSG-Soisy - Sarcelles)

# CHAQUE PLATEAU FEMININ DOIT POUVOIR ACCUEILLIR SEPAREMENT et SIMULTANEMENT UN PLATEAU U7F ET U9F

Aucune joueuse U6F ou U7F ne doit participer au plateau U9F et

Aucune joueuse U8F et U9F ne doit participer au Plateau U7F

Pour garantir la bonne organisation des plateaux, seuls les clubs inscrits dans FAL pourront participés

#### PREVOIR PRESENTATION DE LICENCES

Rappel : inscription sur feuille de match d'un(e) licencié(e) non admise à participer eu égard à son âge, amende 80€

Pour qu'une inscription soit prise en compte pour les plateaux U7F ou U9F, elle devra nous parvenir complète au moins le lundi midi de la semaine précédent un plateau, soit 13 jours en amont.

Ex : plateau le 14/10 courriel complet avant le 02/10 midi

## **INFORMATION PLATEAU U7F et U9F**

La feuille de présence est l'équivalent d'une feuille de match. Elle doit comporter :

Les noms, prénoms, numéro de licence, catégorie des joueuses et confirmer leur présence.

Les noms, prénoms, numéro de licence et signature du responsable majeur Les noms, prénoms, numéro de licence des adjoints

Dans tous les cas une feuille de plateau doit être établie Que le plateau se soit dérouler ou non

Non transmission de la feuille de présence du club visiteur après 2 relances (le club visiteur doit remettre sa feuille de présence au centre d'accueil et conserver un double de celle-ci pour transmission en cas de relance)



## FESTIVAL U13F

## **RESULTATS DU 1er TOUR DU FESTIVAL U13F**

Les clubs qualifiés pour la finale du 06 AVRIL 2024 sont les suivants :

CENTRE 1 – ERMONT AS

**CENTRE 2 - SARCELLES AAS** 

CENTRE 3 – ST BRICE FC

CENTRE 4 - ARGENTEUIL RC

CENTRE 5 - ERAGNY ASFC

CENTRE 6 - ST PRIX ES 1

CENTRE 7 - ENT SOISY ESSG

CENTRE 8 - ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

## **CHALLENGE U11F**

## **RESULTATS DU 1er TOUR DU CHALLENGE U11F**

Les clubs qualifiés pour la finale du 06 AVRIL 2024 sont les suivants :

CENTRE 1 - SARCELLES AAS

CENTRE 2 - GONESSE RC

CENTRE 3 – ERMONT AS

CENTRE 4 - GARGES FCM

CENTRE 5 – FRANCONVILLE FC

CENTRE 6 - CERGY PONTOISE FC

## **Meilleurs 2ièmes**

ENTENTE ESSG-SOISY – 6 points et 135 jongles (groupe 6)

TAVERNY COSMO -- 6 points et 125 jongles (groupe 2)



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

## **RÉUNION DU 25 MARS 2024**

Présents: MM. Le Nagard (Président) - Duclos - Gondel

Assistent: M. Vernet (Comité) -

Excusé : M. Renault (Cda)

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles D'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation

- Championnat ou coupe
  - Division et groupe
    - N° du match
    - Date du match

#### COMMUNIQUÉ

#### POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

<u>ART 20.3</u>: Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

#### **RAPPEL**

## PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3: Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

#### **RAPPEL**

## FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis: Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## **COURRIERS CLUBS**

CS Jocassiens: Mail du 21-03-24

Demande de renseignements concernant le déroulement d'une rencontre du Challenge U14.

Informations transmises par le secrétariat.

Parmain Futsal: Mail du 21-03-24

Réception feuille de match papier du 15-03-24 contre Combo Futsal.

Osny United: Mail du 21-03-24

Pris note du résultat de la rencontre du 16-03 24 contre Combo Futsal en Senior D1.

Osny United: Mail du 22-03-24

Pris note de votre proposition de changement de gymnase pour les derniers matchs de la saison :

Gymnase Roger Moritz, 3 rue Paul Émile Victor, 95520 Osny : le samedi à 19H45.

Accord de la commission.

Futsal Club VLB: Mail du 22-03-24

Pris note de votre accord pour le report de la rencontre Contre Montmorency Futsal le mercredi 27-03-24.

Marcouville City CP: Mail du 21-03-24

Pris note du non déroulement de la rencontre Critérium U16 du 16-03-24 contre Combo Futsal en raison de

l'indisponibilité du gymnase.

Pris note de la présence de l'équipe de Combo Futsal.

La commission déclare forfait l'équipe de Marcouville City 21.

My Sarcelles Futsal: Mail du 22-03-24

Pris note de la fermeture de votre gymnase le lundi 01-04 (jour férié).

Proposition pour le report de la rencontre au vendredi 10-05-24 à 21H30.

Accord de la commission

Avicenne Asc: Mail du 25-03-24

Réception des documents du plateau U10 du 17-03-24.

Avicenne Asc: Mail du 25-03-24

Pris note de la modification d'horaire pour les rencontres de Critérium U14 :

Equipe 1 – Poule A : le dimanche à 15H30 – Gymnase Mandéla Equipe 2 – Poule B : le samedi à 12H00 – Gymnase Mandéla

Attainville Futsal C: Mail du 25-03-24

Réception feuille de match papier du 23-03-24 contre Avicenne Asc 22 en challenge U14.

Cergy-Pontoise Fc: Mail du 26-03-24

Pris note de votre proposition de report de la rencontre Contre Bezons Futsal 2 au dimanche 31-03-24 à 18H00.

Accord du club de Bezons Futsal. Accord de la commission



## **MATCH REMIS**

## SENIOR D2

Match n° 26571938 : Montmorency Futsal 2 / Futsal Club VLB 1 : le mercredi 27-03-24 à 20H30 Match n° 26571941 : Cergy-Pontoise Fc 2 / Bezons Futsal Club 2 : le dimanche 231-03-24 à 20H00

Match n° 26571955 : St Brice Fc 1 / Gonesse Rc 1 : le samedi 13-04-24 à 20H30

Match n° 26602063: My Sarcelles Futsal 2 / Montigny Lvdb 2: le vendredi 10-05-24 à 21H30

#### **CVO FUTSAL**

Match n° 28020128: My Sarcelles 1 / Sportifs de Garges 1: le lundi 08-04-24 à 21H30

# 1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

## **CHALLENGE FUTSAL U16**

Match n° 28020211 : Combo Futsal 21 / Avicenne Asc 22 du 23-03-24

## **CHALLENGE FUTSAL U14**

Match n° 28020220 : Avicenne Asc 21 / Asf Argenteuil 21 du 23-03-24 Match n° 28020223 : Garges Djibson Asc 21 / Asf Argenteuil 22 du 24-03-24

# NON ENVOI FEUILLE DE MATCH APRÈS 2 RÉCLAMATIONS

## CRITÉRIUM U12

Match n° 27731592 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 09-03-24

Non envoi feuille de mach par le club recevant. Non transmission du résultat par le club visiteur.

Match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Combo Futsal 21 : 0 But Asf Argenteuil 22 : 0 But

Combo Futsal: amende = 52€

## 1er FORFAIT NON AVISÉ

## **SENIOR D2**

Match n° 26602072 : Parmain Futsal As 2 / Combo Futsal 2 du 15-03-24

Forfait non avisé de l'équipe de Combo Futsal 2
Parmain Futsal As 2 : 5 Buts 3 Points
Combo Futsal 2 : 0 But -1 Point
Combo Futsal 2 : Amende 30€



# 2ème FORFAIT NON AVISÉ

## CRITÉRIUM U16

Match n° 27725401: Marcouville City CP 21 / Combo Futsal 21 du 16-03-24

Equipe de Marcouville City non présente au match

Combo Futsal 21 : 5 Buts

Marcouville City CP 21 : 0 But

Marcouville City CP : Amende 35€

## **COUPE CVO FUTSAL**

## TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :

Semaine 13 du 25-03 au 31-03-24

## Epreuve:

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020126	GOUSSAINVILLE FC 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 30-03-24 à 16H00
2	28020127	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	AVICENNE ASC 1	Samedi 30-03-24 à 18H30
3	28020128	MY SARCELLES FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Lundi 08-04-24 à 21H30
4	28020129	MONTMAGNY ASFS 1	AFS VAUREAL 1	Le lundi 25-03-24 à 20H45

#### <u>Arbitrage</u>:

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

## TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :

Semaine **16** du **15-04 au 21-04-24** 

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 4	Vainqueur Match n° 1	
2		Vainqueur Match n° 3	Vainqueur Match n° 2	



# COUPE COMITÉ FUTSAL

## TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu : Semaine 13 du 25-03 au 31-03-24

#### Epreuve:

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020202	SANNOIS FCE 2	GOUSSAINVILLE FC 2	Samedi 30-03-24 à 18H30
2	28020203	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	AFS VAUREAL 2	Lundi 25-03-24 à 21H15
3	28020204	CERGY-PONTOISE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Lundi 25-03-24 à 20H00
4	28020205	MONTMORENCY FUTSAL 2	PARMAIN FUTSAL AS 2	Samedi 30-03-24 à 13H00

## Arbitrage:

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

## TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :

Semaine **16** du **15-04 au 21-04-24** 

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 2	Vainqueur Match n° 4	
2		Vainqueur Match n° 1	Vainqueur Match n° 3	



## PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF : Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

## 1er APPEL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

## PLATEAU U10 du 17-03-24

Ermont Ams: 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 17-03-24 à Asf Argenteuil

## PLATEAU U8 du 23-03-24

Asf Argenteuil: 1er appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 16-03-24 à Garges Djibson Asc

# 2ème APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

## PLATEAU U8 du 10-03-24

Avicenne Asc : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 10-03.

## PLATEAUX U10 des 16 et 17-03-24

**Attainville Futsal Club** : 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 16-03. **Futsal Club VLB** 2<sup>ème</sup> appel feuille de plateau et feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 16-03-24.

## **AMENDES**

Avicenne Asc: Absence non excusée de vos équipes sur le plateau U8 du 24-03-24 à CFJ Persanaise

Amendes: 50€

Marcouville City CP: Absence non excusée de vos équipes sur le plateau U8 du 24-03-24 à CFJ Persanaise

Amendes: 50€



# PLATEAU FUTSAL U10

	lateau №5 - Week-end des 25 et 26 Mai 2024				
Club centre	Adresse du Gymnqse	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs		
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc (1&2)		
	Samedi 25 Mai 2024 (	coup d'envoi à 09h30)			
Futsal Club VLB	Gymnase Pierre de Coubertin 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel	5	Futsal Club VLB (1&2) Asf Argenteuil (1-2-3)		
Dimanche 26 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h00)					
Avicenne Asc	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	4	Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (3&4)		
Dimanche 23 Avril 2023 (coup d'envoi à 10h00)					
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	Les Sportifs de Garges(1&2) Persanaise Cfj (1&2) Marcouville City CP (1&2)		

# PLATEAU FUTSAL U8

Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs	
	Samedie 04 Mai 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Gymnase Pierre de Coubertin Futsal Club VLB 4 Rue Léon Blum 95400 Villiers le Bel		7	Futsal Club VLB 1 Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2) Persanaise Cfj (1&2)	
Dimanche 05 Mai 2024 (coup d'envoi à 11h00)				
Asf Argenteuil 2, rue	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil (1-2-3) Avicenne Asc (1&2) Garges Djibson Asc 1 Marcouville City (1&2)	



## FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates: Week-end des 25 et 26 mai 2024

Obligation club: Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

# FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates: Week-end des 1 et 2 juin 2024

Obligation club: Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Prochaine réunion Lundi 15 Avril 2024 à 18H30



# **COMMISSION CDIF**

**RÉUNION DU 26 MARS 2024** 

<u>Présent</u>: M. Plassart.

Assiste: M. Diaz (Comité).

# **RÉCOMPENSES**

## SAISON 2023/2024

# « DIRIGEANTS MÉRITANTS »

Pour mettre à l'honneur vos bénévoles, le District du Val-d'Oise de Football propose aux clubs de désigner dès à présent leurs candidats.

La fiche d'inscription est à disposition à la fin de ce procès-verbal.

Date limite des inscriptions, le mardi 30 avril 2024.

## FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF. (ADDITIF DE L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT SPORTIF DU DVOF)

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette. N'oublier pas de transmettre vos FMI avant minuit le soir du match.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduite à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

#### Journal Officiel du District du Val d'Oise de Football

#### 2024 - N°680 DU 29 MARS 2024



La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière) Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter La date, la catégorie, la division et la poule.

_			
Exem	n	Δ	٠

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A

## Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

# **FMI – RAPPELS IMPORTANTS**

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 pour les tablettes ANDROID 12 Pour les versions plus récentes, vous retrouverez cette version sous votre navigateur internet en tapant (APK Feuille de Match FFF). Cette version est disponible sur le Store Apple

Cette version est obligatoire.

Bonne saison à vous!

# **FMI**

# « JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

# EFFACER LES DONNÉES - VIDER LE CACHE

À chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.



# Mode opératoire PREREQUIS

- 1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.
- 2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».
- 3-Fermer l'application
- Allez dans paramètres de la tablette.

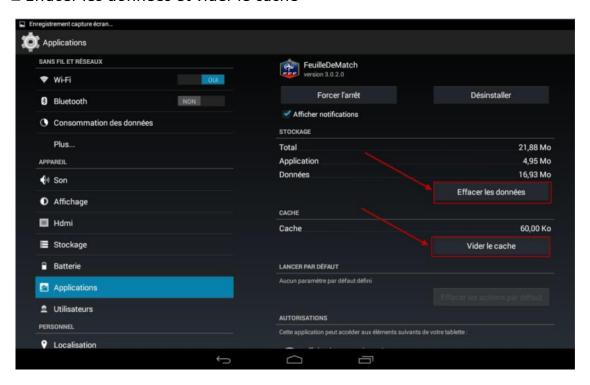




## Sélectionnez Application puis Feuille de Match



## Effacer les données et vider le cache



- Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.

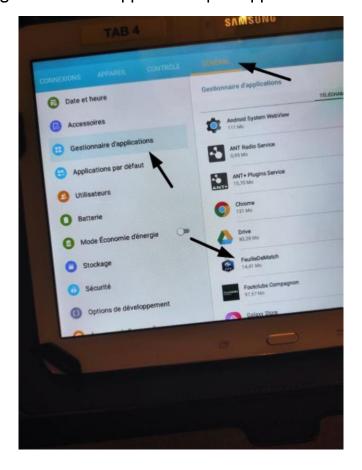


# **AUTRES TABLETTES**

Allez dans paramètres de la tablette.

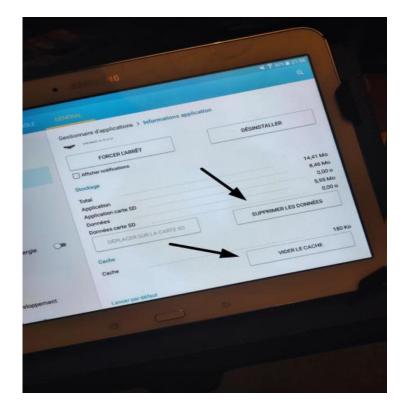


2 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match





## Supprimer les données et Vider le cache



Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres La récupération se termine en quelques secondes

# **RÉGLEMENT FMI**

https://district-foot95.fff.fr/wp-content/uploads/sites/100/bskmanager/804138636f9cd22f31a5b78adef59cf1.pdf



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

**RÉUNION DU 26 MARS 2024** 

**Présent** : M. Plassart.

Assite : M. Letellier (Comité)

#### À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

# **SECURITÉ**

## Article 3.4

# LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge

Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

## CLASSEMENT

#### Ville de ARGENTEUIL: NNI 950180201

M. LACOUR et M PLASSART de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le vendredi 22 mars 2024 à 10h30, au Stade Auguste DELAUNE, Place des Vosges, et ont constaté que les travaux d'aplanissement de l'aire de jeu ont été effectués dans les normes et que le terrain peut dorénavant recevoir les rencontres de football.

#### Ville de MAGNY EN VEXIN: NNI 953550102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le vendredi 05 avril 2024 à 10h00, au Stade Paul CHERON 2, rue Philippe CHEVALIER, pour classement de l'installation.

## **COURRIER**

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.



# **RAPPEL**

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



## **COMMISSION DES FINANCES**

#### **RÉUNION DU 26 MARS 2024**

**Présents**: Mme BASTOS

MM. MOREIRA - PODAN - MAVOUNZY

**Assiste**: Mme GONZALEZ (Comptable).

Excusée : Mme ESCROIGNARD

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

## **RAPPEL**

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

#### **INFORMATION**

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

## **COURRIERS DES CLUBS**

- **560866 – COMBO FUTSAL –** Mail du 18 mars 2024. Demande d'annulation de la sanction -1 point à la suite du non-règlement du compte club du 28 décembre 2023 pour 106 €.

Le premier appel à règlement a été envoyé le 28 décembre 2023 avec une date butoir au 22 janvier 2024. Une relance a été effectuée le 24 janvier 2024 avec une date butoir au 12 février 2024. Le club n'a contacté le District à aucun moment pour exposer sa situation. Le club propose un règlement au 10 avril 2024.

#### La commission décide :

- De maintenir les retraits de points qui résulte de la juste application du règlement.
- Que le règlement de 106€ doit intervenir avant le 29 mars 2024 au matin.

## Prochaine réunion sur convocation 2023



# **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS**

PV du 27 Mars 2024

## **DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS**

## Rencontres du 07 Avril 2024

## U18 D1

Match 25898082 : St Leu FC / Goussainville FC

Délégué : M. Gérard Alcan

Match 25898084: Argenteuil FC / Garges FCM

Délégué : M. Philippe Calvé

Match 25898085 : Adamois OL / Ermont AmS

Délégué : M. Michel Bailliez

Match 25898086 : Ecouen FC / Bezons USO

Délégué: M. Christophe Gauvin

Match 25898087: St Ouen AS / RC Argenteuil

Délégué : M. Thierry Paumier

Match 25898088 : Cormeillais ACS / Soisy AM FC

Délégué : M. Olivier Le Nagard

#### Seniors D1

Match 25897465: Gonesse RC / Groslay FC

Délégué: M. Djilali Ouanfouf

Match 25897466: St Leu FC / Persan US

Déléguée : Mme Béatrice Zami

Match 25897467 : Osny FC / Marly la Ville ES

Délégué : M. Fabrice Gondel

Match 25897468 : Jouy le Moutier FC / St Ouen AS

Délégué : M. Laurent Valette

Match 25897469: St Brice FC / Ecouen FC

Délégué: M. Hicham El Fakri

Match 25897470: Entente SSG / Champagne SFC

Délégué : M. Pascal Pézière